

# PRESS RELEASE



# COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PUBLIER IMMÉDIATEMENT  
VENDREDI, LE 17 AVRIL 1964.

No 23

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, annonce que dans les cadres du programme nouveau de relations avec les pays partiellement ou entièrement francophones, le Conseil des Arts a été autorisé à exécuter deux projets du gouvernement :

- (1) faire l'acquisition de trois studios dans la Cité internationale des arts, à Paris, à l'intention des artistes canadiens réputés;
- (2) attribuer une bourse de \$3,500 à la Société dramatique de l'Université d'Ottawa en vue de sa participation au Festival international des troupes de théâtre universitaire, qui doit avoir lieu à Nancy, en France, du 18 au 26 avril. Le comité exécutif de l'Association des compagnies de théâtre universitaire du Canada a délégué cette société au festival pour l'interprétation de La Cantatrice chauve, d'Ionesco.

Dans le communiqué paru au terme du séjour que le premier ministre a fait en France du 15 au 17 janvier dernier, il était déclaré, ou s'en souvient, que les gouvernements français et canadien étaient convenus en principe de développer les échanges culturels entre les deux pays. Le programme